





STATISTIQUES ET INDICATEURS

LA DEMANDE D'EMPLOI JEUNE (CATÉGORIES ABC) DÉPARTEMENT MAINE-ET-LOIRE À FIN DÉCEMBRE 2022



GRAPHIQUE 1 RÉPARTITION PAR SEXE



POIDS DES JEUNES DANS LA DEMANDE D'EMPLOI

POIDS DES JEUNES
D'ANS LA DEMANDE
D'EMPLOI

DÉPARTEMENT
MAINE-ET-LOIRE
DÉPARTEMENT
MAINE-ET-LOIRE
LA LOIRE

POIDS DES JEUNES
D'EMPLOI

DÉPARTEMENT
MAINE-ET-LOIRE
18%
DÉPARTEMENT
RÉGION
RÉGION PAYS DE
LA LOIRE
-7,7%
DEMANDE D'EMPLOI

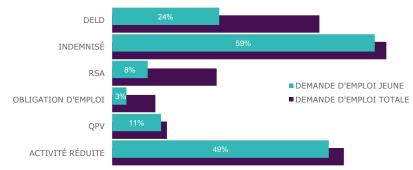
DEMANDE D'EMPLOI

DEMANDE D'EMPLOI

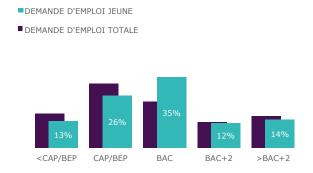
DEMANDE D'EMPLOI

DEMANDE D'EMPLOI

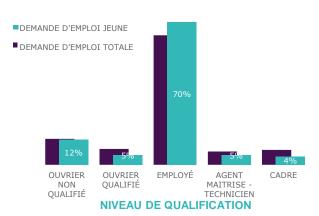
GRAPHIQUE 2 RÉPARTITION PAR TYPOLOGIE DE LA DEMANDE D'EMPLOI



GRAPHIQUE 3 RÉPARTITION PAR NIVEAU DE FORMATION & DE QUALIFICATION

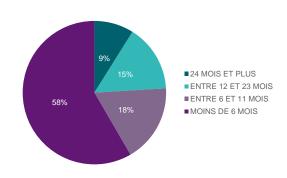


NIVEAU DE FORMATION

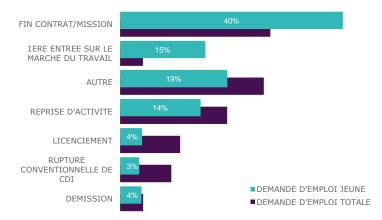


STATISTIQUES ET INDICATEURS FÉVRIER 2023 - 1

GRAPHIQUE 4 RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ D'INSCRIPTION



GRAPHIQUE 5
RÉPARTITION PAR MOTIF D'INSCRIPTION



GRAPHIQUE 6 RÉPARTITION SELON LE MOYEN DE TRANSPORT

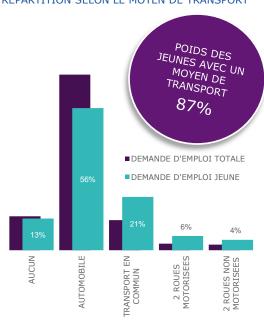


TABLEAU 1 LES 15 MÉTIERS LES PLUS RECHERCHÉS

MÉTIERS RECHERCHÉS	DEMANDE D'EMPLOI JEUNE	POIDS
MAGASINAGE ET PRÉPARATION DE COMMANDES	535	5%
MISE EN RAYON LIBRE-SERVICE	438	4%
VENTE EN HABILLEMENT ET ACCESSOIRES DE LA PERSON	INE 428	4%
ASSISTANCE AUPRÈS D'ENFANTS	392	3%
MANUTENTION MANUELLE DE CHARGES	387	3%
OPÉRATIONS MANUELLES ASSEMBLAGE, TRI, EMBALLAGE	352	3%
PERSONNEL POLYVALENT DES SERVICES HOSPITALIERS	235	2%
HORTICULTURE ET MARAÎCHAGE	212	2%
SERVICE EN RESTAURATION	207	2%
ANIMATION DE LOISIRS AUPRÈS D'ENFANTS OU D'ADOLE	SCENTS 191	2%
VENTE EN ALIMENTATION	178	2%
ACCUEIL ET RENSEIGNEMENTS	174	2%
PERSONNEL DE CAISSE	167	1%
SECRÉTARIAT	159	1%
PERSONNEL DE CUISINE	158	1%

NOMBRE DE FORMATIONS DE LA DEMANDE D'EMPLOI **GRAPHIQUE 7** RÉPARTITION DES FORMATIONS SUR 12 MOIS JEUNE 3 413 41% 41% POIDS DES JEUNES DANS LA DEMANDE D'EMPLOI EN FORMATION 25% 30% 27% **AUTRE** 7% Conseil Régional 19% ■ POEC 13% ■ POEI ■ AFPR DEMANDE D'EMPLOI ENSEMBLE DEFM ■ AIF

TABLEAU 2 LES 15 PREMIERS DOMAINES DE FORMATION

DOMAINES DE FORMATION DEMANDE D	'EMPLOI JEUNE	POIDS
TRANSPORT	1 009	30%
DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL ET PERSONNEL	401	12%
SANTE	290	8%
SERVICES COMMERCES PROXIMITE	142	4%
ACTION SOCIALE	135	4%
MANUTENTION	128	4%
PREVENTION SECURITE	104	3%
GESTION ORGANISATIONS	88	3%
COMMERCE	82	2%
HOTELLERIE RESTAURATION	77	2%
AGRICULTURE PRODUCTION VEGETALE	72	2%
LANGUES	71	2%
INFORMATIQUE ET SYSTEMES D'INFORMATION	64	2%
SECRETARIAT ASSISTANAT	48	1%
AGROALIMENTAIRE	40	1%

STATISTIQUES ET INDICATEURS FÉVRIER 2023 - 2

CHIFFRES 2 TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES SIX MOIS SUIVANT LA FIN DE FORMATION - SUR 12 MOIS

TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI

DANS LES SIX MOIS SUIVANT LA FIN DE **FORMATION**



DEMANDE D'EMPLOI JEUNE

64,4% -2,3 pt(s)



DEMANDE D'EMPLOI TOTALE

64.6%

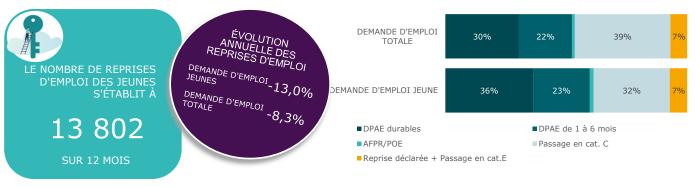
-0.5 pt(s)



- sont en catégorie C (ont déclaré une activité réduite de plus de 78 h) sans être en catégorie A ou B le mois suivant
- sont sortis des listes pour motif de reprise d'emploi déclarée
- ont une Déclaration préalable à l'embauche (DPAE) pour un contrat de 30 jours ou plus prenant effet entre M+1 et M+6 transmise aux Urssaf ou à la MSA par un employeur (hors contrat de travail temporaire).

CHIFFRES 3 REPRISES D'EMPLOI SUR 12 MOIS

GRAPHIQUE 8 COMPOSITION DES REPRISES D'EMPLOI SUR 12 MOIS



FNCADRÉ Nº 1

- ✓ DEMANDE D'EMPLOI JEUNE: Demandeurs d'emploi de moins de 26 ans inscrits à Pôle emploi en fin de mois.
- ✓ CATEGORIES DE DEMANDEURS D'EMPLOI:
 - CATEGORIE A: Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.
- CATEGORIE B : Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, avant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).
- CATEGORIE C: Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).
- ✓ ACTIVITE REDUITE : Demandeurs d'emploi en catégories B ou C.
- ✓ DELD : Demande d'Emploi de Longue Durée : L'ancienneté du dépôt de la demande est égale ou supérieure à 1 an.
- √ RSA : Revenu de Solidarité Active. Entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine, il se substitue au revenu minimum d'insertion (RMI créé en 1988) et à l'allocation parent isolé (API). Le revenu de solidarité active est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti.
- ✓ OBLIGATION D'EMPLOI : Demandeurs d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail : Les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, les victimes d'accidents du travail ou maladies professionnelles , les titulaires d'une pension d'invalidité, les anciens militaires, avec une pension militaire d'invalidité, et les titulaires de la carte d'invalidité.
- ✓ QPV : Quartier Prioritaire de la politique de la Ville.

Directeurs de la publication :

Martine CHONG-WA NUMERIC - Jean-Marc VIOLEAU

Responsable de la rédaction : Vincent RAGOT

Conception et réalisation : **Service SEE**

Contact: statsPDL@pole-emploi.fr

Pôle emploi Pays de la Loire 1 rue de la Cale Crucy 44100 Nantes

WWW.POLE-EMPLOI.ORG



FÉVRIER 2023 - 3 STATISTIOUES ET INDICATEURS